



BLANCHISSERIE DU LOGIPOLE

RUE PIERRE SIMON LAPLACE

Z.I TRES LE BOIS

22600 LOUDEAC

DEMANDE D'ENREGISTREMENT

INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Date	Référence	Rédaction	Validation
17/09/2014	13221813	A.F.B	A.I.B



CABINET BRETAGNE ENVIRONNEMENT – Etudes – Conseil – Maîtrise d'œuvre

8, rue de la Croix Désilles – 35 400 SAINT MALO – 02 99 56 48 34
SARL au capital de 25 500 € – Siret 410 135 289 00032 – Code NAF : 7120 B
www.bretagne-environnement.eu

Sommaire

(Une table des matières exhaustive est disponible à la fin du dossier)

DEMANDE D'ENREGISTREMENT	3
RUBRIQUES	10
CONTENU DU DOSSIER D'ENREGISTREMENT	13
PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE	15
DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT DU SITE.....	40
COMPATIBILITE DU PROJET AVEC LES PLANS, SCHEMA ET PROGRAMMES	64
GESTION DE LA SÉCURITÉ.....	77
RESPECT DES PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES	92
ANNEXES	124
TABLE DES MATIÈRES.....	137

DEMANDE D'ENREGISTREMENT

1 CONTEXTE DE LA DEMANDE

Opérationnel depuis 2009, le logipôle est la plateforme qui assure les activités logistiques du Centre Hospitalier de Centre Bretagne situé sur la commune de Loudéac, il comprend une cuisine centrale, un magasin central, et une blanchisserie.

La Blanchisserie du LOGIPOLE traite le linge pour l'ensemble des services de l'hôpital de Loudéac, le Centre Hospitalier de Guémené sur Scorff et le service de psychiatrie dépendant du Centre Hospitalier de Plouguernevel et situé dans le bâtiment de Kervénoaël.

Le logipôle relevait jusqu'à ce jour du régime de la déclaration pour les rubriques suivantes de la nomenclature ICPE :

- Rubrique 2220-2
- Rubrique 2221-2
- Rubrique 2340-b
- Rubrique 2910-A-2
- Rubrique 2920-2-b

La Blanchisserie du LOGIPOLE envisage d'augmenter sa production à 6,5 tonnes de linge traités par jour. Cette demande s'accompagne obligatoirement d'une demande d'Enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour la rubrique 2340, c'est l'objet de ce dossier.

2 IDENTITE DU DEMANDEUR

Raison sociale :	LOGIPOLE du Centre Hospitalier de Centre Bretagne
Forme juridique :	GIP (Groupement d'intérêt public)
Adresse	Rue Pierre Simon Laplace Z.I Très le bois 22600 LOUDEAC
Numéro de téléphone :	0296693693
E-mail :	philippe.dupas@ch-centre-bretagne.fr
Responsable du LOGIPOLE	M. CHERIFI EREZKI
Responsable de la Blanchisserie	M. Philippe DUPAS
Directeur Général du CHCB	M. Thomas PHILIPPE

3 LOCALISATION DU PROJET

Loudéac est situé dans le département des côtes d'Armor et la région Bretagne, la ville est située au cœur de la région, au croisement des grands itinéraires routiers :

- à 30 mn de St Brieuc,
- à 45 mn de Vannes et Lorient,
- à 1h de Rennes.



Le LOGIPOLE se situe en périphérie de la ville de Loudéac, dans la zone industrielle de Très le bois.

Le terrain correspond à la section E de la zone industrielle et à la parcelle n°58 de la section WC du plan cadastral de Loudéac.

Cette zone industrielle présente l'avantage d'être située à proximité d'un axe majeur : la route départementale D700 qui relie Pontivy à St Brieuc. Cet axe permet une desserte optimale des différents établissements de la zone.

Le site présente une forte pente naturelle vers le Nord Ouest.

Superficie du site :	28642 m ²	
Coordonnées Lambert 93, X	271690	
Coordonnées Lambert 93, Y	6799030	
Altitude	129m	
Parcelle cadastrale	58	

4 ACTIVITES PROJETES

4.1 Nature des activités

Le projet d'augmentation de production de la Blanchisserie ne modifie pas la nature de ses activités, uniquement le tonnage. La Blanchisserie du LOGIPOLE du Centre Hospitalier de Centre Bretagne de Loudéac traite pour l'instant le linge pour l'ensemble des services de l'hôpital de Loudéac, le Centre Hospitalier de Guémené sur Scorff et le service de psychiatrie dépendant du Centre Hospitalier de Plouguernevel et situé dans le bâtiment de Kervénoaël.

Le linge est lavé par laveuse ou tunnel de lavage, séché, repassé, plié et conditionné pour retourner vers les centres de soins. A noter que la Blanchisserie est généralement propriétaire du linge.

4.2 Volumes des activités

La capacité de production sera la suivante :

	Capacité de la Blanchisserie après projet
Total (t/j)	6,5
Total (t/an)*	1632

*251 jours de production par an en moyenne

5 OBJET DE LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

Le projet est soumis à enregistrement pour la rubrique n°2340.1, le rayon d'affichage étant de 1km, seule la commune de Loudéac est concernée.

Le détail des rubriques est donné dans les pages suivantes.

RUBRIQUES

1 RUBRIQUES DE LA NOMENCLATURE ICPE

Intitulé de la rubrique	N°	Seuils	Volume de l'activité	Classement	Rayon d'affichage
Blanchisseries, laveries de linge	2340.1	La capacité de lavage de linge étant supérieure à 5 t/j (E)	La capacité de lavage de linge sera de 6,5 t/j en pointe	E	1
Installation de combustion fonctionnant au gaz naturel	2910.A.2	la puissance thermique maximale de l'installation est : 2. Supérieure à 2 MW, mais inférieure à 20 MW (DC)	la puissance thermique maximale de l'installation est de 4,8 MW pour 4 chaudières	DC	-
Installation de compression fonctionnant à des pressions effectives supérieures à 105 Pa et comprimant ou utilisant des fluides inflammables ou toxiques :	2920	Le LOGIPOLE n'utilise pas de gaz inflammable ou toxique dans ses installations de compression (R404a)		NC	-
Emploi ou stockage d'acide concentré	1611-2.	Quantité totale d'acide susceptible d'être présente dans l'installation supérieure ou égale à 50 tonnes	2,8 tonnes maximum d'acide est susceptible d'être stocké en cuve à proximité du prétraitement des effluents	NC	-
Atelier de charge d'accumulateur	2925	La puissance maximale de courant continu utilisable pour cette opération étant supérieure à 50 kW	6 kW	NC	-

Les rubriques suivantes sont liées aux autres activités du LOGIPOLE

Intitulé de la rubrique	N°	Seuils	Volume de l'activité	Classement	Rayon d'affichage
Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine végétale	2220	Quantité de produits entrants supérieure à 2 t/j, mais inférieure ou égale à 10 t/j	3,6 t/j	DC	-
Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale	2221	Quantité de produits entrants supérieure à 500 kg/j, mais inférieure ou égale à 2 t/j	1,8 t/j	D	-

A : autorisation DC : Déclaration avec contrôles périodiques D : déclaration NC : Non classé

2 RUBRIQUES DE LA NOMENCLATURE LOI SUR L'EAU

Le LOGIPOLE relève également des rubriques suivantes au titre de la loi sur l'eau :

NATURE DE L'ACTIVITE	N°	SEUIL	Surface	CLASSEMENT
Rejets des Eaux Pluviales	2.1.5.0	1 ha < S <20 ha	2,8 hectares	D